

- Nous vous demandons de signer le règlement intérieur le premier jour où votre/vos enfant(s) viendra/ont au centre de loisirs.

- Nous demandons aux enfants de laisser leurs affaires, jouets à la maison. Pour les plus petits, un doudou est accepté.

- Pour les allocataires CAF, veuillez nous donner les bordereaux afin d'appliquer la réduction.

	UN ENFANT		2 ENFANTS ou PLUS	
	Journée	½ journée	Journée	½ journée
De 0 à 12 196 €	6	4,5	5	3,5
De 12 196 € à 24 392 €	7	5	6	4
De 24 392 € à 40 000 €	8	6	7	5
> 40 000 €	9	7	8	6

Le prix du **repas** est facturé prix coûtant soit **3,95 €**

Un **supplément** est demandé pour les sorties extérieures.



Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Programme de Octobre 2023

Du Mercredi 4 au Mercredi 18 Octobre



Adresse : Ecole élémentaire
19370 CHAMBERET

Téléphone : 05 55 98 79 39
07 86 01 05 58

Site internet :
<http://clshlechamsouri.jimdo.com/>

Facebook : ALSH LE CHAMSOURI

Nos partenaires :



RAPPEL

Horaires : 7H45 – 17H45

Accueil du matin : 7H45 => 9H

Accueil de l'après-midi : 13H => 14H

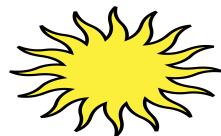
Départ du matin : 12H

Départ du soir : 16H15 => 17H45

		Mercredi 4	Mercredi 11	Mercredi 18
M A T I N	3 - 6	Grands Jeux : L'Avis de recherche + Jeu de l'imposteur	Cuisine	Grand Jeu : La balle au mot
	6 - 1 2			
A P R E S - M I D I	3 - 6 a n s	<u>Sieste</u> Bracelets Scoubidous	<u>Sieste</u> Memory	<u>Sieste</u> Fabrication de cerf volants
	6 - 1 2 a n s	Fabrication de bracelets avec des scoubidous	Médiathèque + Memory	Fabrication de cerf volants

A titre indicatif : les animateurs se donnent le droit de changer le programme en fonction des conditions climatiques.

Pour les activités sportives et en extérieur, il est conseillé de mettre des baskets à vos enfants.
Pour les jeux d'eau, une tenue de rechange est demandée.



	Matin	Après-midi	Repas
Mercredi 4 Septembre			
Mercredi 11 Septembre			
Mercredi 18 Septembre			

Face à de trop nombreuses factures impayées, et d'enfants déposés sans avoir été inscrits préalablement, Les administrateurs de l'association le Chamsouri ont décidé de modifier les modalités d'inscription à partir de février 2023.

Les enfants ne seront acceptés que dans les conditions suivantes :

- Les précédentes factures ont été payées,
- Le chèque de paiement est donné lors de la demande d'inscription,
- Il reste de la place.

Vous faites donc désormais une demande d'inscription et vous ne pourrez déposer vos enfants qu'après avoir eu l'accord écrit (mail ou sms).

Prix du repas : 3.95

Prénom – Nom du parent :

Adresse :

CP _____ Ville _____

Tel 1 : ____/____/____/____/____ Tel 2 : ____/____/____/____/____

Email :

_____@_____

TOTAL

Nombre de jours : x Montant Tranche imposable + Nombre Repas :X 3.95

Total à verser :

Signature :